

Recherche de profils – Appel à candidatures

Psychologue F/H - IME Capendu

Description du poste

Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI	Emploi du temps :
Temps de travail (ETP) :	0.90 ETP	A définir
Etablissement d'affectation :	IME de Capendu	
Lieu(x) de travail :	IME de Capendu	
Date de début de contrat :	Des que possible	
Convention collective :	CCN 51	
Coefficient de rémunération :	518	

Principales missions

- Assister et conseiller l'équipe pluridisciplinaire dans l'instauration d'une dynamique collective et coordonnée d'accompagnement du parcours inclusif des usagers porteurs de TSA ;
- Aider l'Equipe éducative dans le cadre d'une meilleure compréhension des problématiques rencontrées et de la recherche de prestations adaptées auprès des enfants porteurs de TSA et de leurs familles ;
- Au sein d'une unité dédiée en lien avec les CRA et les partenaires du parcours, participer à la définition du diagnostic de l'enfant et à la conception et à l'évaluation du projet éducatif, médical ou pédagogique de l'enfant accueilli ;
- Concevoir et mettre en œuvre des méthodes spécifiques d'analyse, d'évaluation, de démarche clinique, de soins psychologiques en collaboration avec l'Equipe pluridisciplinaire ;
- Rendre compte des actions et des actes thérapeutiques mensuels et annuels, rédiger des synthèses et participer à l'élaboration du dossier médico-psychologique ;
- Participer à la démarche qualité et à l'amélioration du projet d'établissement.

Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

L'IME de CAPENDU est autorisé à recevoir 65 enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle, dont 30 en hébergement internat et 35 en semi-internat, dont 6 accueillis en Unité TSA.

Dans le cadre des plans Pluriannuels d'investissement 2020-2024, des travaux de construction de nouveaux bâtiments sont en cours. Le projet immobilier est apparu comme une opportunité de revisiter le projet d'établissement en faveur de l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle et résolument tourné vers le milieu ordinaire.

Profil recherché

Qualification

- Diplôme d'Etat de Psychologue - **REQUIS**

Expérience

- Expérience auprès du public TSA - **REQUIS**
- Connaissance des publics en situation de handicap – **REQUIS**
- Maîtrise dans l'organisation du travail

Compétences complémentaires

- Permis B - **REQUIS**
- Outil informatique - **REQUIS**
- Psychothérapie
- Intérêt pour les approches théoriques d'orientation analytique

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement : OUI NON

Renseignements complémentaires

Candidature à adresser à :

APA JH Aude – Siège social
135 rue Pierre Pavanetto
Z.A. de Cucurlis
11000 CARCASSONNE
service.rh@apajh11.fr

Date limite de dépôt de candidatures : 30/01/2024

Attachée à la diversité et à la mixité, l'APA JH Aude reconnaît tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, sont prioritaires, pour occuper ce poste, les salariés à temps complet (qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel) et les salariés à temps partiel dont les horaires sont inférieurs à celui du poste proposé.